

Recyclons le verre

Du verre jeté dans la nature met 3 à 4 millénaires à se décomposer. Lorsqu'il est jeté avec les ordures ménagères, il est incinéré mais brûle difficilement. Il est donc préférable que le verre soit trié, recyclé, nettoyé et broyé, car il est réutilisable à l'infini.

Pour bien trier le verre, la Ville accueille des Points d'Apports Volontaires où chacun peut déposer, en accès libre, son verre.



Les bouteilles, les bocaux, les pots et les flacons en verre doivent être triés. Les bouchons et couvercles en métal sont désormais acceptés.

Tout doit être vidé mais pas besoin de laver. Même les objets cassés peuvent être déposés dans les points d'apports volontaires.

Ce qu'il ne faut PAS jeter :

- la vaisselle en verre (verre à boire, plats, saladier en verre)
- la porcelaine, la faïence, le grès, le carrelage.

Les points d'apport se situent :

- 81 avenue Roger Guichard (boucherie)
- 47 rue de Saint Ouen
- Rue des Erables
- Rue Jacques Prévert (cimetière)
- 39 Chemin de Halage
- Rue de l'Ormetteau (collège Pablo Picasso)
- Angle Rue Salvador Allende / Avenue Albert Camus (école Le Bois)
- 37 rue de la Marne
- Angle Avenue Albert Camus / Le Dix Arpents bruns
- 100 Rue de Pierrelaye
- Rue du Manège
- Chemin des Tilleuls
- 18 rue Roger Salengro
- Allée du Stade
- Angle Avenue Albert Camus / Le Dix Arpents ocres
- Angle Boulevard de la Commune de Paris / Les Rayes Ogres
- 23 rue des Pinsons (CAM)
- 1 rue Salvador Allende
- Boulevard de la Commune de Paris (Carrefour des vendanges)
- Angle Boulevard de la Commune de Paris / Allée des Courlains
- 33 Allée des Courtes Rayes
- 46 Avenue Jean Jaurès
- 91 rue Claude Bénard
- Rue de Flore
- 112 Rue de l'Ambassadeur
- 33 Chemin d'Andrézy (Théâtre)
- Rue de la Papeterie
- 42 Chemin de la Carrière à Pépin
- Angle rue de la Papeterie / rue du Papier couché

<http://www.youtube.com/watch/7VhIQNWtZ8U>